



Devenir volontaire...

Vous avez une expérience dans le domaine du social ou de l'enfance et vous souhaitez partager et enrichir vos connaissances dans une action de solidarité au Burkina Faso ?

...pourquoi pas vous ?

Qu'est-ce que le volontariat ?

Le volontaire s'engage à temps plein dans une action de solidarité et reçoit une indemnité, à ne pas confondre avec un salaire. *Pour plus d'information : www.volontaires.lu/svc*

Pour cela il faut avoir entre 21 et 30 ans, être résidant légalement et de manière effective au Luxembourg depuis au moins un an de façon continue. La durée du volontariat se fait sur une période de 6 mois.

Compétences requises :

- Être en mesure de transmettre des connaissances réelles dans le cadre d'un soutien scolaire : *Mathématiques, français, anglais, arts plastiques, etc.*
- Avoir une ou plusieurs compétences extrascolaires : *animation, sport, musique, cuisine, bricolage, jardinage, etc.*
- Avoir, une expérience dans le domaine du social ou de l'enfance constitue un atout.

Il vous suffit d'envoyer un CV et une lettre de motivation, avec une idée de projet que vous aimeriez développer avec les enfants, à l'adresse e-mail contact@asdm.lu .

